

1 Extraits

- ▷ Hume (1748), *Enquête sur l'entendement humain*, Section IV "Doutes sceptiques sur les opérations de l'entendement" (extraits), trad.fr. Ph. Baranger et Ph. Saltel, Paris : GF-Flammarion, 1983

"Tous les raisonnements sur les faits paraissent se fonder sur la relation de *la cause à l'effet*. C'est au moyen de cette seule relation que nous dépassons l'évidence de notre mémoire et de nos sens...

Si donc nous désirons nous satisfaire au sujet de la nature de l'évidence qui nous donne la certitude des faits, il faut que nous recherchions comment nous arrivons à la connaissance de la cause et de l'effet.

...la connaissance de cette relation ne s'obtient, en aucun cas, par des raisonnements *a priori* ; mais elle naît entièrement de l'expérience, quand nous trouvons que des objets particuliers sont en **conjonction constante** l'un avec l'autre. Qu'on présente un objet à un homme dont la raison et les aptitudes soient, par nature, aussi fortes que possible ; si cet objet lui est entièrement nouveau, il sera incapable, à examiner avec la plus grande précision ses qualités sensibles, de découvrir l'une de ses causes ou l'un de ses effets. Adam, bien qu'on admette l'entière perfection de ses facultés rationnelles dès son tout premier moment, n'aurait pu inférer de la fluidité et de la transparence de l'eau que celle-ci le suffoquerait, ou de la lumière et de la chaleur du feu que celui-ci le consumerait. Nul objet ne découvre jamais, par les qualités qui paraissent aux sens, soit les causes qui les produisent, soit les effets qui en naissent ; et notre raison ne peut, sans l'aide de l'expérience, jamais tirer une conclusion au sujet d'une existence réelle ou d'un fait.

...même une fois que nous avons eu l'expérience des opérations de causalité, nos conclusions tirées de cette expérience ne se fondent pas sur le raisonnement ni sur aucune opération de l'entendement.

Il faut certainement avouer que la nature nous a tenu à grande distance de tous ses secrets et qu'elle nous a donné seulement la connaissance de quelques qualités superficielles des objets alors qu'elle nous cache les pouvoirs et principes dont dépend entièrement l'action de ces objets...Mais en dépit de cette ignorance des pouvoirs et principes naturels, nous présumons toujours, quand nous voyons les mêmes qualités sensibles, qu'elles ont les mêmes pouvoirs cachés, et nous nous attendons à ce que des effets semblables à ceux que nous avons expérimentés s'en suivent...Or, voilà une opération de l'esprit et de la pensée dont j'aimerais bien connaître le fondement...L'expérience *passée*, on peut l'accorder, donne une information *directe* et *certaine* sur les seuls objets précis et sur cette période précise de temps qui sont tombés sous sa connaissance ; mais pourquoi cette connaissance s'étendrait-elle au futur et à d'autres objets qui, pour autant que nous le sachions, peuvent être semblables seulement en apparence ; telle est la question principale sur laquelle je voudrais insister. Le pain, que j'ai mangé précédemment, m'a nourri ; c'est-à-dire un corps doué de telles qualités sensibles, était, à cette époque, doué de tels pouvoirs cachés ; mais en

suit-il qu'il faille que de l'autre pain me nourrisse en une autre époque que des qualités sensibles semblables s'accompagnent toujours de semblables pouvoirs cachés ? La conséquence ne semble en rien nécessaire. Du moins faut-il reconnaître qu'ici l'esprit tire une conséquence ; qu'il fait un certain pas ; qu'il y a une opération de la pensée et une inférence qui réclament une explication.

(...)

On avoue que la couleur, la consistance et les autres qualités sensibles du pain ne paraissent pas, d'elles-mêmes avoir une connexion avec les pouvoirs cachés de nutrition et de subsistance. Autrement, en effet, nous pourrions inférer ces pouvoirs cachés de la première apparition de ces qualités sensibles sans l'aide de l'expérience, contrairement au sentiment de tous les philosophes et contrairement à l'évidence du fait. Tel est donc notre état naturel d'ignorance à l'égard des pouvoirs et de l'influence de tous les objets. Comment y remédie l'expérience ? Elle nous montre seulement une pluralité d'effets uniformes résultant de certains objets, et elle nous enseigne que ces objets particuliers, à cette époque particulière, étaient doués de tels pouvoirs et de telles forces. Quand se produit un nouvel objet doué de qualités sensibles semblables, nous attendons des pouvoirs et des forces semblables et nous prévoyons le même effet de nourriture et de subsistance. Mais c'est là un pas ou un progrès de l'esprit qui réclame une explication.

Quand on dit : *j'ai trouvé, dans tous les cas passés, telles qualités sensibles conjointes à tels pouvoirs cachés*, et quand on dit : *des qualités sensibles semblables seront toujours conjointes à de semblables pouvoirs cachés*, on ne se rend pas coupable d'une tautologie, et ces propositions ne sont à aucun égard les mêmes. Vous dites que l'une des propositions est une inférence tirée de l'autre. Mais il vous faut avouer que l'inférence n'est pas intuitive, et qu'elle n'est pas démonstrative : de quelle nature est-elle alors ? Dire qu'elle vient de l'expérience, c'est une pétition de principe. Car toutes les inférences tirées de l'expérience supposent, comme fondement, que le futur ressemblera au passé et que des pouvoirs semblables seront conjointes à de semblables qualités sensibles. S'il y a quelque doute que le cours de la nature puisse changer et que le passé ne puisse être la règle pour l'avenir, toutes les expériences deviennent inutiles et ne peuvent engendrer d'inférence ou de conclusion. Il est donc impossible qu'aucun argument tiré de l'expérience puisse prouver cette ressemblance du passé au futur, car tous les arguments se fondent sur la supposition de cette ressemblance.

- ▷ Russell (1912), *Problèmes de philosophie*, trad. fr. F. Rivenc, Paris : Payot, pp. 85-6 et 90-1

“Il faut pour aborder [le problème de l'induction] établir une distinction fondamentale, sous peine de sombrer dans une confusion sans espoir. L'expérience nous a jusqu'ici montré que la **répétition fréquente** d'une succession uniforme ou d'une coexistence a été une **cause** de notre attente de la même succession ou coexistence la fois suivante. Un aliment d'une certaine apparence a généralement un goût, et c'est un choc sévère

quand contrairement à notre attente l'apparence familière se trouve associé à un goût inhabituel. L'habitude associe pour nous la vue de certains objets à l'attente de sensations tactiles si nous les touchons ...

Ce genre d'associations n'est pas réservé à l'homme ; on le trouve de façon très marquée chez l'animal. Un cheval qu'on a souvent mené sur une route résiste à changer de direction. Les animaux domestiques s'attendent à manger dès qu'ils voient la personne qui leur apporte d'ordinaire leur nourriture. Nous savons bien qu'en raison de leur caractère rudimentaire ces attentes de l'uniformité peuvent être déçues. L'homme qui a nourri le poulet tous les jours de sa vie finit par lui tordre le cou, montrant par là qu'il eût été bien utile au dit poulet d'avoir une vision plus subtile de l'uniformité de la nature.

Qu'elles induisent ou non en erreur, ces attentes n'en existent pas moins. Le simple fait qu'un événement s'est produit un certain nombre de fois provoque chez l'animal comme chez l'homme l'attente de son retour. Et il est bien certain que nos instincts causent notre croyance que le soleil se lèvera demain ; mais peut-être ne sommes-nous pas en meilleure position que le poulet à qui, sans qu'il s'y attende, on a tordu le cou. Il nous faut donc distinguer le fait que des uniformités passées sont la **cause** d'attentes quant au futur, de la question de savoir si la valeur accordée à ces attentes peut avoir un **fondement rationnel** lorsque le problème de leur validité a surgi."

Le **principe d'induction** :

"(a) Plus grand est le nombre de cas où une chose du genre A a été trouvée associée à une chose du genre B, plus grande est la probabilité que A soit toujours associé à B (à condition qu'il n'y ait aucun cas connu d'absence d'association).

(b) Sous les mêmes conditions, un nombre suffisant de cas d'association fera que la probabilité que A soit toujours associé à B tende vers la certitude, la loi générale s'approchant alors de la certitude au-delà de toute limite assignable.

(...)

...l'expérience ne peut prouver [le principe d'induction]. On peut bien dire que l'expérience confirme le principe d'induction en ce qui concerne les cas effectivement observés ; mais pour les autres, c'est le principe d'induction et lui seul qui peut justifier une inférence de l'observé au non-observé. Tous les raisonnements dont la conclusion, sur la base de l'expérience, porte sur le futur ou sur des moments non observés du passé ou du présent, présupposent le principe d'induction ; si bien que nous ne pouvons faire appel à l'expérience pour prouver le principe d'induction, sous peine de pétition de principe. Nous devons donc, ou bien accepter le principe d'induction en raison de son évidence intrinsèque, ou bien renoncer à justifier toutes nos prévisions sur l'avenir. Si le principe n'est pas valide, nous n'avons aucune raison d'escompter que le soleil se lèvera demain, de penser que le pain sera plus nourrissant que de la pierre, ou que nous tomberons si nous nous jetons du toit."

▷ N. Goodman (1955), *Fait, fiction, prédiction* (trad.fr., pp. 205-6)

“Supposons que toutes les émeraudes examinées avant un certain instant t soient vertes. A l’instant t , nos observations confirment donc l’hypothèse : toutes les émeraudes sont vertes. Ce qui est conforme à notre définition de la confirmation. Nos énoncés décrivant les preuves empiriques affirment que l’émeraude a est verte, que l’émeraude b est verte, et ainsi de suite . Chacun confirme l’hypothèse générale : toutes les émeraudes sont vertes. Jusque-là tout va bien.

Supposons maintenant que j’introduise un autre prédicat moins familier que “vert”. Soit le prédicat “vreu ” qui s’applique à toutes les choses examinées avant t pour peu qu’elles soient vertes et à toutes les autres choses pour peu qu’elles soient bleues.

Alors à l’instant t on a, parallèlement à chaque énoncé factuel affirmant qu’une émeraude est verte, un énoncé factuel affirmant que cette émeraude est vreue. Les énoncés disant que cette émeraude a est vreue, cette émeraude b est vreue, et ainsi de suite, confirmeront donc tous l’hypothèse générale : toutes les émeraudes sont vreues. Selon notre définition, les deux prédictions : “toutes les émeraudes examinées à l’avenir seront vertes ” et “toutes seront vreues ” sont ainsi également confirmées par des énoncés factuels décrivant les mêmes observations. Mais si une émeraude examinée à l’avenir est vreue, alors elle est bleue et donc elle n’est pas verte.”